

Connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G

2016/2305(INI) - 01/06/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 516 voix pour, 65 contre et 42 abstentions sur la connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G.

Reconnaissant que la 5G constituera la pierre angulaire de la société du gigabit, le Parlement s'est félicité du [plan d'action de la Commission](#) visant à faire de l'Union le **chef de file** mondial du déploiement de réseaux normalisés de 5G de 2020 à 2025. Il a salué les objectifs à moyen terme de la **société du gigabit**, qui consistent à atteindre une vitesse de connexion de **100 Mbit/s** pour l'ensemble des consommateurs européens, qui pourra être portée à **1 Gbit/s** et, à long terme, à **100 Gbit/s** pour les principaux moteurs socioéconomiques (prestataires de services publics, entreprises à forte intensité numérique, plateformes de transport, institutions financières, hôpitaux, enseignement etc).

Vision pour la 5G: les députés ont souligné l'importance d'une **coordination entre les États membres afin d'éviter des retards dans le déploiement de la 5G**, tels que ceux qui ont été constatés dans le cas de la 4G. Ils ont insisté sur l'importance d'un **calendrier ambitieux** pour l'attribution des spectres au sein de l'Union si l'Europe veut rester en tête en matière de développement de la technologie.

Certaines conditions devraient être remplies pour le développement des infrastructures 5G:

- les investissements privés devraient s'accompagner d'un **environnement politique et réglementaire** axé sur les infrastructures adapté à la prévisibilité et à la sécurité juridique, visant à promouvoir la concurrence au profit des utilisateurs finaux;
- **tous les secteurs** - milieu universitaire, les institutions de recherche, le secteur privé et le secteur public en matière de recherche et de développement - concernés devraient être associés au processus;
- la priorité devrait être donnée au déploiement d'infrastructures de raccordement en **fibre optique**, à la concurrence comme moteur de l'investissement et aux expériences de haute qualité pour l'utilisateur final;
- **un maximum de citoyens européens** devrait pouvoir bénéficier de la connectivité de la société du gigabit, y compris ceux qui résident dans des régions isolées;
- une **stratégie européenne cohérente en matière de fréquences**, assortie de feuilles de route et d'échéances nationales coordonnées, est nécessaire pour garantir une transition en douceur vers la 5G dans tous les États membres;
- **l'attribution du spectre** doit être harmonisée afin d'assurer la cohérence de la prise de décision et des solutions. En outre, des efforts concertés au niveau de l'Union sont nécessaires pour gérer l'accessibilité des 700 MHz et des fréquences de 1 GHz à 100 GHz sur le long terme;
- tous les acteurs du secteur devraient bénéficier de **règles équitables et prévisibles, favorisant la concurrence**, et disposer de flexibilité pour concevoir leurs propres réseaux.

Libérer le potentiel de la société du gigabit: la résolution a souligné que les applications pour la 5G **réinventeront les modèles d'entreprise** en fournissant une connectivité à très haut débit, qui libèrera le potentiel d'innovation dans tous les secteurs, notamment le transport, l'énergie, la finance et la santé.

Le déploiement des technologies 5G en Europe devrait avoir des retombées atteignant **141,8 milliards EUR par an d'ici 2025** et représenter une «création potentielle de deux millions d'emplois».

Le Parlement a insisté sur la fait que:

- toute décision prise pendant le déploiement des technologies 5G devrait toujours être axée sur l'objectif d'offrir aux utilisateurs finaux des **services abordables, fiables et de haute qualité**;
- une **concurrence loyale** et des conditions équitables pour les acteurs du marché sont indispensables pour le déploiement de la société du gigabit par les acteurs du marché; le principe «mêmes services, mêmes risques et mêmes règles» devrait s'appliquer à cet égard;
- un cadre législatif compétitif et d'initiatives est nécessaire pour **encourager les investissements dans les infrastructures**, notamment en vue de combler le fossé numérique entre les villes et les zones rurales;
- des investissements massifs devraient être consentis dans l'éducation en vue d'améliorer les **compétences numériques** et de réduire ainsi la fracture numérique.

Démarche stratégique: le Parlement est convaincu que la meilleure voie vers la société du gigabit se trouve dans **une démarche à l'épreuve du temps, favorable à la concurrence et neutre d'un point de vue technologique**, avec le soutien d'un large éventail de modèles d'investissements tels que les investissements publics-privés ou les co-investissements.

Le déploiement réussi de la 5G ne pourra être réalisé qu'au moyen d'une **législation européenne prévoyante** et d'une coordination politique tenant compte des **besoins futurs** et des modalités d'évolution du marché au cours des 10 à 15 prochaines années.

La Commission devrait:

- assurer le **financement à long terme** du plan d'action pour la 5G et la modernisation du réseau au niveau approprié dans la perspective du prochain cadre financier pluriannuel 2020-2027;
- prendre l'initiative pour promouvoir **l'interopérabilité** sectorielle, linguistique et transfrontière de la 5G et pour soutenir des services respectueux de la vie privée, fiables et sûrs;
- envisager de définir un objectif attrayant et concret comme cadre pour **l'expérimentation**, par le secteur privé, des technologies et des produits pour la 5G;
- détailler ses plans d'actions pour **faciliter la participation des PME et des jeunes entreprises** à l'expérimentation des technologies pour la 5G afin de leur garantir l'accès à la plateforme participative consacrée au haut débit 5G.

De leur côté, les États membres devraient:

- mettre en œuvre le plan d'action pour la 5G, par une action cohérente, inclusive et en temps utile dans les régions et les villes;
- mettre rapidement en œuvre les dispositions figurant dans la directive (UE) 2016/1148 du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de **sécurité des réseaux** et des systèmes d'information dans l'Union.

La résolution a appelé à:

- redoubler d'efforts dans le domaine de la **normalisation**, en vue de garantir la primauté européenne dans la définition des normes technologiques qui doivent permettre le déploiement des réseaux et des services 5G;

- adopter des mesures efficaces pour **lutter contre le piratage** et une approche globale pour améliorer l'application des droits de propriété intellectuelle de manière à faciliter l'accès aux contenus licites pour les consommateurs;
- encourager le développement **de solutions et de tests intégrés** suivis d'essais interprofessionnels de projets pilotes à grande échelle en réponse à la demande de services;
- adopter des règles claires et communes de l'Union en vue de **préserver le caractère abordable** ainsi que le choix pour les consommateurs.

Les députés ont soutenu les initiatives européennes pour garantir une meilleure coordination du spectre entre les États membres et des durées de licences à long terme. Ils ont invité l'Union à coordonner les efforts au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT) afin d'assurer la cohérence de la politique européenne.